

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL 25 SEPTEMBRE 2017

Le vingt cinq septembre deux mil dix sept, à 20 heures 30, le Conseil municipal de la commune de CRAS, dûment convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Nicole DI MARIA, Maire.

Date de la convocation : 7 septembre 2017

Etaient présents : DI MARIA Nicole – WATRE Didier – MARTOIA Guido – CHEVAL Bénédicte – CHARRIN Andrée – DELACOUR Jean-Marie – DEPLANTES Françoise – GUILLERME Sandra – MATT Alexandre.

Etaient représentés :

Absent(s) excusé(s) : VEYRET Gérard – CROS Geneviève

A (ont) été nommé(e) (s) secrétaire(s). DEPLANTES Françoise

Madame le Maire donne lecture de l'ordre du jour du conseil municipal et valide le dernier compte rendu.

2017-33 : SEDI ECLAIRAGE DE L'ABRI BUS SITUE SUR LA DEPARTEMENTALE RD 201 ET 1096 ; ANNULE ET REMPLACE D7 2017

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre des aménagements de sécurité envisagés l'éclairage de l'abri bus situé sur les Routes Départementales 201 et 1092 est une priorité. Après contact avec le Syndicat des Energie du Département de l'Isère, un luminaire à énergie photovoltaïque pourrait être installé sur le site, avec un reste à charge pour la collectivité de 489.00HT. Après débat, le conseil municipal valide à l'unanimité la proposition du Maire et lui donne mandat pour mener à bien cette opération.

2017-34 : AVENANT MNT

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'un contrat prévoyance avait été mis en place concernant des garanties souscrites auprès de la MNT permettant d'assurer aux agents un maintien de salaire en cas de maladie ordinaire excédant 3 mois. Le taux de cotisations serait modifié et prendrait effet au 1^{er} janvier 2018, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, accepte l'augmentation du taux de cotisation au titre de l'année 2018.

2017-35 : ACTUALISATION ET MODALITÉ D'ATTRIBUTION D'UNE PRIME : RIFSEEP « Régime Indemnitaire prenant en compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel »

Le Conseil Municipal est informé qu'une délibération avait été prise le 29 mars 2006 instaurant un régime indemnitaire au personnel communal, celle-ci est réactualisée par la mise en place d'une prime RIFSEEP ; les modalités d'attribution restent identiques.

2017-36 : MÉDECINE DU TRAVAIL - AVENANT N°1 CONVENTION

Madame le Maire donne lecture du courrier du Centre de Gestion ayant pour objet un avenant à la convention médecine professionnelle. Les services ont été réorganisés pour un fonctionnement optimal. Cette organisation entraîne une baisse de la cotisation soit 0.51% de l'assiette et non plus 0.55%.

2017-37 : GROUPEMENT DE COMMANDE POUR VERIFICATIONS PERIODIQUES DES BÂTIMENTS COMMUNAUX : convention SMVIC ET LA COMMUNE DE SAINT MARCELLIN

Madame le Maire, expose au Conseil Municipal qu'un certain nombre d'installations sont soumises à des obligations de contrôles réglementaires. Ces vérifications périodiques concernent les installations techniques gaz, appareils de cuisson et réchauffage...), les moyens de lutte contre l'incendie (extincteurs, RIA, désenfumage...), les aires de jeux pour enfants et la qualité de l'air dans les bâtiments. Dans le but de réaliser des économies d'échelle, il est proposé de regrouper l'achat de ces prestations obligatoires et universelles avec SMVIC et la Commune Centre de Saint-Marcellin. Le Conseil Municipal valide la proposition du Maire.

2017-38 : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU DÉPARTEMENT : REFECTION DU SYSTÈME DE CHAUFFAGE - BATIMENT COMMUNAL

Madame le Maire informe le conseil que le système de chauffage de la salle de restaurant scolaire servant également d'accueil de garderie, d'accueil des temps périscolaires, de réunions, doit être réhabilité en totalité. Pour ce faire, des devis ont été établis pour un montant global hors taxe : 14068.65€.Le conseil municipal après débat autorise le Maire à solliciter auprès du Département une subvention la plus élevée possible au titre de la thématique « réparations importantes aux bâtiments communaux »,

Questions diverses :

- Conseil de développement :

Cette instance à vocation intercommunale et composée de personnes issues de la société civile aura vocation à donner un avis autant que de besoin tant dans les domaines économique que social.

- Association APLOMB :

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
25 SEPTEMBRE 2017

Madame le Maire rappelle la convention d'objectifs signée avec l'association.

Participer à tous les conseils d'administration n'est pas forcément opportun. Par contre il est indispensable que des rencontres trimestrielles soient organisées entre la collectivité et l'association afin de résoudre les problèmes concrets rencontrés sur le site de CRAS.

- Téléthon :

Le partenariat engagé depuis 2 ans avec la commune de Chantesse est maintenu. Une réunion est prévue le 28 septembre afin de définir la participation de CRAS. D'ores et déjà il a été acté le fait que les personnes de la commune souhaitant participer peuvent tricoter une partie de l'écharpe destinée à relier les 2 communes. (Dimensions de l'ouvrage : 20 cm X 120 cm – coloris et points au choix du participant).

- Divers

Point sur la rentrée scolaire ; devenir des temps périscolaires. Le Maire, qui assume également la présidence du syndicat scolaire intercommunal rappelle que les 5 communes sont légalement, intimement liées et que forcément la décision du retour, par mesure dérogatoire, à la semaine de 4 jours, ou du maintien dans le respect de la Loi, des 4 jours et demi devra obligatoirement concerner les 5 communes.

la séance est levée à 23heures 45.

Le Maire,
Nicole DI MARIA



A large, stylized handwritten signature in blue ink, appearing to read 'N. Di Maria', is written over the printed name and extends across the official stamp.

